

Image not found or type unknown



Vandalisme, assurance, ça va d'être

Par **Bentley**, le **20/01/2013** à **22:35**

Bonjour, rnJe possède une boulangerie, je voudrai savoir en cas de vandalisme, comment ça marche avec l assurance, et ça va mettre combien de temps pour le remboursement, en sachant que je suis assurer contre incendie.rnMerci